

assemblée générale

RAPPEL – RAPPEL **Jeudi 14 octobre 2021 à 11h30 en présence au 2-52-101**

Projet d'ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 203^e assemblée générale tenue le 15 septembre 2021;
 - 4.1 Suites au procès-verbal.
(6.5 Comité permanent lié à la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel | 7. État de la situation sur l'entente de principe | 8.4 Suivis CRT).
5. Finances :
 - 5.1 Présentation des états financiers (le document sera affiché durant l'assemblée générale).
 - 5.2 Rapport du comité de surveillance (document disponible).
 - 5.3 Adoption des états financiers au 30 juin 2021 (recommandation 1)
 - 5.4 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2021-2022 (le document sera affiché durant l'assemblée générale) (recommandation 2)
6. Points de discussion :
 - 6.1 Consultation sur les assurances collectives (recommandation à venir).
 - 6.2 Principes guidant l'utilisation de la sous-embauche.
7. Informations :
 - 7.1 Relève au comité d'éthique de la recherche (I-09).
8. Élections – postes à combler :
 - 8.1 Élection d'un.e président.e d'élection et d'un.e secrétaire d'élection et élection de 2 scrutateurs-trices.
 - 8.2 Élections à des comités institutionnels (postes vacants) :
 - 8.2.1 Comité de la réussite éducative et de la persévérance scolaire (I-04) : Secteur D (2 ans).
 - 8.2.2 Comité consultatif de la recherche (I-08) (1 an).
 - 8.2.3 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (I-10) (2 ans).
 - 8.2.4 Comité permanent lié à la politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (I-16).
 - 8.3 Élections à des comités internes au SPECS :
 - 8.3.1 Élection au comité de surveillance (3 postes - mandat janvier-décembre 2022) (Syndical-01).
 - 8.3.2 Élection à la direction des élections et de scrutin (1 poste - mandat janvier-décembre 2022) (Syndical-02).
9. Divers.
10. Levée de l'assemblée.

Evelyne Letendre, secrétaire
6 octobre 2021

Recommandations

(5.3) États financiers

Recommandation 1 :

« Il est proposé que l'assemblée générale adopte le rapport financier au 30 juin 2021 tel que présenté. »

(5.4) États financiers

Recommandation 2 :

« Il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires 2021-2022 telles que présentées. »

(6.1) Assurances

Recommandations 1 à 8 (voir document) ([#1 à #7](#) | [#8 assurance voyage](#))

Recommandation 3 :

"Il est proposé d'adopter les recommandations 3, 4, 5 et 7 en bloc."

Recommandation 4 :

"Il est proposé d'adopter la recommandation 1."

Recommandation 5 :

"Il est proposé d'adopter la recommandation 2."

Recommandation 6 :

"Il est proposé d'adopter la recommandation 6."

Recommandation 7 :

"Il est proposé d'adopter la recommandation 8."

(6.2) Principes guidant l'utilisation de la sous-embauche

Recommandation 8 :

« Il est proposé que l'exécutif du SPECS et l'équipe CRT défendent les principes suivants lors de la négociation de l'utilisation de la sous-embauche :

Utiliser les annexes avant la sous-embauche ;

Allouer la ressource en priorité au volet 1 ;

Mettre en place des mesures pérennes et non ponctuelles ;

Rémunérer justement la tâche déjà effectuée et éviter la perte de tâche ;

Soutenir le principe que la meilleure personne pour encadrer un étudiant est son enseignant ;

Utiliser la ressource afin de faciliter l'intégration des nouveaux collègues et des collègues précaires. »